

23 NOVEMBRE 2022

## PME et ETI industrielles, innover pour produire en France

Bpifrance, opérateur du Plan Startups et PME industrielles, dans le cadre de France 2030, renforce sa dynamique en faveur du développement de l'innovation dans les PME et les ETI industrielles françaises. Après « *Startups industrielles : un relais de croissance pour l'industrie française* », Bpifrance présente aujourd'hui un document de référence destiné aux PME et ETI industrielles. Cette publication, dont l'ambition est d'accompagner le développement de l'innovation sous toutes ses formes dans ces entreprises, participe à atteindre l'objectif d'accompagner d'ici quatre ans 1000 projets innovants de PME industrielles. Elle complète le continuum de financement et d'accompagnement existant qui s'enrichit également d'un nouvel accélérateur.



Paris, le 23 novembre 2022 – Le Plan Startups et PME industrielles, lancé au premier semestre 2022 et déployé par Bpifrance dans le cadre de France 2030, a pour ambition de relancer la dynamique industrielle sur tout le territoire et de créer 100 nouvelles usines innovantes par an d'ici 2030.

L'action de Bpifrance pour l'industrie est historique et massive avec 25 milliards d'euros déployés en 2021, soit environ 50 % de l'ensemble des moyens injectés par la banque dans l'économie. Partant du constat que 56 % des PME et ETI industrielles déclarent innover, Bpifrance renforce son soutien à l'innovation pour ces acteurs clés de notre tissu industriel. En effet, si les startups industrielles intègrent nativement des innovations et que les grands groupes à l'empreinte internationale ont les moyens d'investir, les PME et ETI sont nettement moins bien préparées.

L'enjeu de ces quelques 27 000 PME et ETI industrielles est de définir et mettre en œuvre une stratégie d'innovation ambitieuse et ouverte sur leur écosystème, en particulier sur les startups et le monde de la recherche, afin de moderniser leurs outils de production, décarboner leurs process et se digitaliser, étapes indispensables pour pérenniser, relocaliser ou accroître leur production sur l'ensemble du territoire.

« L'innovation incrémentale ou des positions défensives seules ne suffisent plus pour permettre aux PME et ETI industrielles de tenir leur rang dans un contexte de renforcement de la concurrence internationale, que ce soit sur la compétitivité coût ou la compétitivité hors coût » déclare **Guillaume Mortelier, Directeur exécutif Accompagnement de Bpifrance**. « C'est pour accélérer cette transformation que Bpifrance a mis en place, en complément de son continuum de financement qui a bénéficié en 2021 à quelque 1500 PME pour un montant de 500 M€, une palette de solutions d'accompagnement des dirigeants, de l'idéation au lancement industriel et commercial, et favorise les mises en relation entre porteurs de projets et partenaires clés en mobilisant son écosystème »



Bpifrance opère, pour le compte de l'Etat, un continuum de financement des étapes d'innovation et d'industrialisation de PME et ETI ou de leurs entités dédiées à l'innovation. En complément de ces dispositifs, la banque déploie une offre d'accompagnement dédiée, afin de soutenir les porteurs de projets industriels innovants à chaque étape de leur développement et favorise les mises en relations afin de créer des synergies entre les startups et les industriels.

C'est dans cette optique que sont lancées les premières promotions des Accélérateurs Néo :

- Accélérateur Néo - Startups industrielles : dédié aux startups qui souhaitent industrialiser leur produit ou process innovant.
- Accélérateur Néo - Pivot industriel : dédié aux PME qui ont le potentiel de faire pivoter leur business model en activant de nouveaux marchés et en proposant de nouvelles expériences client grâce à l'intégration de process éprouvés par les scale-ups.

#### **A propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

#### **Contacts presse :**

##### **Nathalie Police**

Tél. : 01 41 79 95 26

[nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)

##### **Pierre Cejka**

Tél. : 06 63 78 64 21

[pierre.cejka@bpifrance.fr](mailto:pierre.cejka@bpifrance.fr)